

## **ANDJCE**

### **Prix ANDJCE des Humanités**

L'ANDJCE ([www.andjce.com](http://www.andjce.com)) a la volonté de développer tous les moyens ayant pour but de conforter la notoriété du DJCE, de faciliter le recrutement et la promotion des diplômés et d'entretenir des liens entre les diplômés.

Historiquement, le DJCE s'efforce de conjuguer ce que l'Université et les Grandes Ecoles ont de meilleur : humanisme et pragmatisme, esprit d'ouverture au monde et démarche professionnelle, afin de former des étudiants devenant, de manière indivisible, des professionnels compétents et des citoyens éclairés.

L'ANDJCE a aussi la volonté, dans la limite de ses moyens, d'encourager les étudiants à développer leurs talents en dehors du strict domaine de leurs études de droit et à agir en citoyens éclairés, en particulier dans le domaine des humanités.

C'est pour ces raisons que l'ANDJCE attribuera un prix doté de 3.000 euros.

Ce prix a vocation à récompenser un étudiant ayant :

- développé un projet (sans l'avoir nécessairement déjà concrétisé) ; et/ou
- ayant eu un investissement particulier au sein de l'université ou en dehors de celle-ci.

Sans être limitatif, répondront à ces critères les entrepreneuriats, les projets innovants, sociaux, éducatifs, culturels, artistiques, de bénévolat, associatifs, l'exercice de responsabilités sociétales, etc.

### **Règlement du Prix ANDJCE des Humanités**

Conditions pour postuler : être étudiant en cours de M2 DJCE.

Envois des dossiers : les dossiers des postulants doivent être adressés par lettre simple avant le 31 décembre 2017 à ANDJCE, Prix ANDJCE, 34 bis rue Vignon, 75008 Paris.

Contenu des dossiers : le dossier sera composé de tous les éléments permettant au Jury d'apprécier la pertinence et les qualités de l'article, du projet et/ou de l'investissement particulier des postulants et de justifier de la réalité de ces projets, dont, notamment :

- Un formulaire de candidature à télécharger sur le site [www.andjce.com](http://www.andjce.com)

- Un CV à jour
- Le cas échéant, une attestation de bourse (au sens de bourse nationale/d'Etat) pour l'année de Master 1 et/ou de Master 2 DJCE
- Une lettre expliquant ce que ce projet et/ou investissement particulier peut avoir ou a eu de bénéfique pour le postulant et/ou pour des tiers
- Un cours résumé synthétisant l'article, le projet et/ou l'investissement particulier de l'étudiant ainsi que les raisons pour lesquelles il a souhaité postuler au Prix ANDJCE des Humanités<sup>1</sup>.

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié par le Jury.

Jury : l'octroi des Prix se fera par un jury composé de membres du conseil d'administration de l'ANDJCE et/ou du comité des jeunes DJCE et/ou de tiers. Le Jury pourra convoquer tout ou partie des postulants afin qu'ils expliquent de vive voix leur candidature et qu'une discussion s'en suive. Le Jury se réserve le droit de ne pas attribuer le Prix si le contenu des dossiers leur apparaît insuffisant.

Résultats : l'étudiant qui se verra attribuer un Prix sera notifié par l'ANDJCE. L'ANDJCE pourra communiquer, notamment, sur l'existence de l'octroi de ce Prix, sur le centre DJCE des attributaires et sur l'identité de ceux-ci, ainsi que sur le cours résumé synthétique devant être fourni.

---

<sup>1</sup> Ce court résumé d'une quinzaine de ligne pourra être publié et/ou communiqué par l'ANDJCE lors de l'attribution des Prix.